



PROCÈS-VERBAL

Réunion Futsal du Jeudi 11 décembre 2025

Responsable :	M. Laurent LEGENDRE
Présents :	MM. Jean-Michel DENONIN – Laurent CZWOJDZINSKI – Francis LYSAKOWSKI – Tony CIZEAU
Invités présents :	MM. Benjamin CAVOISY – Baptiste MANTUAUX
Clubs présents :	Bracieux Futsal – Blois Foot 41 – AS Blois Futsal – Vineuil SP – Vendôme US

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour est abordé à 19 h :

Le Président Laurent LEGENDRE qui a souhaité une réunion dédiée Futsal pour laquelle tous les clubs Futsal étaient conviés, ouvre la séance à 19 h 00 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

L'objectif de la réunion est d'échanger sur la pratique du Futsal, les problèmes rencontrés, les axes d'amélioration...

Le Président Laurent LEGENDRE donne la parole aux clubs pour ouvrir les débats.

1- Paroles des clubs :

Si les clubs soulignent d'une manière générale le travail qui a été fait durant les années précédentes, ils relèvent cette année plusieurs points négatifs :

- manque de communication sur la mise en place du championnat de Futsal,
- manque d'organisation,
- calendriers établis trop tardivement,
- créneaux de gymnase pas toujours faciles à obtenir et beaucoup d'anticipation est nécessaire,

- manque d'officiels lors des rencontres,
- problème de sécurité dû à l'absence d'officiels,
- manque de souplesse lors des reports des rencontres,
- licenciés U16 (participation interdite)
- amende si absence à une Assemblée Générale.

2- Intervention de Jean-Michel DENONIN

Jean-Michel rapporte les incidents violents et totalement inacceptables qui se sont déroulé la saison dernière lors de plusieurs matchs de Futsal nécessitant parfois la présence des forces de l'ordre.

3- Intervention de Laurent CZWOJDZINSKI

Laurent souligne à nouveau certains comportements violents qui ne permettent pas le bon déroulement des rencontres Futsal.

Il rapporte que seulement 2 arbitres se sont portés volontaires cette saison pour arbitrer les rencontres ce qui est très peu.

Un tournoi Futsal a même été organisé au sein des arbitres pour sensibiliser et inciter peut-être des officiels à venir arbitrer.

Enfin, Laurent informe qu'une FIA (Formation Initiale en Arbitrage) se tiendra le samedi 24 janvier 2026 à Blois de 8 h 30 à 17 h et si certains clubs (Futsal ou non) souhaitent inscrire des candidats, ils seront les bienvenus. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 janvier 2026.

4- Intervention de Laurent LEGENDRE

Le Président Laurent LEGENDRE relève la présence de seulement un Président de club Futsal lors de la réunion et précise qu'aucun Président de club Futsal ne s'est manifesté jusqu'à la dernière Assemblée Générale du District.

Le Président rappelle aux clubs les principes fondamentaux du Football et les principes associatifs et que leur présence aux Assemblées Générales est essentielle et obligatoire.

Toutefois, les clubs peuvent se faire représenter et ceci est rappelé avant et lors de chaque Assemblée Générale.

Concernant la participation des U16, Laurent LEGENDRE a exposé son point de vue réglementaire qui a été compris par les clubs.

Le Président s'insurge sur les commentaires laissés sur les réseaux sociaux qui n'ont pas leur place dans le monde sportif et précise que des sanctions peuvent être prononcées.

Il rappelle qu'il est très regrettable de voir des comportements violents car cela pénalise le développement de la pratique Futsal.

Enfin, Laurent LEGENDRE évoque les soucis d'organisation de ce début de saison liés aux difficultés de recrutement d'un technicien dont les missions ne se limitent pas uniquement au Futsal.

Le District de Loir-et-Cher n'a reçu que très peu de candidatures et malgré les 3 entretiens de recrutement réalisés en présence du Directeur Technique Régional (candidats venant de très loin), aucun des candidats n'a pu satisfaire aux obligations demandées.

5- Axes d'amélioration

Afin de trouver des solutions dans l'immédiat pour palier à certains problèmes rencontrés, il a été proposé par le Président de :

- créer une Commission dédiée Futsal car nous sommes pionniers dans la mise en place de la discipline,
- faire une seconde réunion sur la période fin janvier-début février, date à définir.

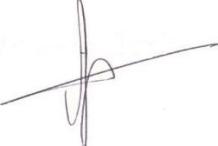
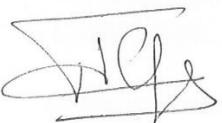
6- Solutions trouvées

Après plusieurs échanges, clubs – techniciens – élus, il a été décidé :

- de lancer un recrutement d'un conseiller durant le 2^{ème} trimestre 2026,
- de solliciter les arbitres évoluant en Régional 1 Futsal pour arbitrer certaines rencontres départementales,
- que le District de Loir-et-Cher supporterait à 100 % les frais d'arbitrage lors des rencontres départementales Futsal jusqu'à la fin de la saison 2025-2026.

Ces mesures ont été adoptées à l'unanimité.

Aucun argument supplémentaire n'étant apporté, la réunion est levée autour du verre de l'amitié.

Le Président	Le Secrétaire Général
M. Laurent LEGENDRE	M. Tony CIZEAU
	

Publié le 22 décembre 2025